

Bulletin SQÉP

Société québécoise d'évaluation de programme

affilié à la Société canadienne d'évaluation

Mot de la secrétaire

EN BREF :

**Entre l'AG et le CA,
il y a tout un monde !
Mais l'AG peut mener au CA...**

Comme à chaque année depuis sa fondation, la Société québécoise d'évaluation de programme va tenir son assemblée générale (AG) annuelle. Loin de nous l'idée de vous faire croire que ce genre de formalité est passionnant ! Toutefois, en un temps record de soixante minutes, ceux et celles qui s'y présentent sont mis au courant des réalisations marquantes, des enjeux et de la santé financière de la Société au cours des douze derniers mois.

L'assemblée générale a aussi comme fonction de permettre l'élection de nouveaux et nouvelles au sein du conseil d'administration (CA) ou de renouveler les mandats des administrateurs-trices qui désirent poursuivre leur engagement bénévole. Le CA de la SQÉP est formé de 11 personnes. Comme les documents que nous vous avons fait parvenir il y a quelques jours vous l'ont appris, il y aura des sièges libres à combler et d'autres à confirmer dans leur renouvellement. Mais, **à quoi doit-on s'attendre**

comme membre du conseil d'administration ?

D'abord, des réunions ! Bon an, mal an, les membres du conseil d'administration se réunissent quatre fois, en alternance à Québec et à Montréal. Les réunions débutent vers 10 h pour se terminer vers 17 h. Lorsque des dossiers s'avèrent plus urgents, il faut s'attendre à une conférence téléphonique à l'heure du dîner. En 1998-1999, ces réunions téléphoniques ont été au nombre de deux.

Puis, des messages virtuels ! Entre les réunions officielles, les membres du CA sont également unis par les liens du courriel et échangent des opinions sur tel ou tel sujet «chaud» qui concerne la vie associative.

Enfin, des comités ou des mandats spécifiques ! Il existe des comités de travail sur lesquels les membres du CA intéressés investissent temps et énergie : comité de la formation, comité du «membership», comité du site WEB, comité du Bulletin, comité du colloque annuel, comité de la banque de ressources professionnelles, comité de promotion de l'évaluation, etc. D'autres individus sont en lien plus étroit avec la Société canadienne d'évaluation soit à titre de représentant-e de la SQÉP à la SCÉ ou pour faire la promotion du

concours annuel de simulation en évaluation de programme ou du meilleur essai étudiant. Pour l'an 2000, comme le congrès annuel de la SCÉ a lieu à Montréal, deux membres du CA sont particulièrement investis dans le comité organisateur.

Les quatre membres de l'exécutif soit le-la président-e, le-la vice-président-e, le-la trésorier-ière et le-la secrétaire doivent assumer un peu plus de tâches formelles que les autres administrateurs-trices. Depuis de nombreuses années, Sigrid Choquette joue un rôle essentiel de soutien logistique et bureautique pour toute l'équipe.

Être membre du CA, cela peut devenir passionnant ! Il y a tant à faire pour améliorer les services aux membres et défendre la fonction d'évaluation au Québec. Toutefois, l'investissement dans des dossiers n'est imposé à personne : un-e membre du conseil d'administration peut choisir d'accorder sa seule présence aux réunions ordinaires et extraordinaires et sa contribution sera fort bienvenue.

Suite à la page 2

Numéro d'octobre 1999
Volume 12 n° 3





Direction :
Martin St-Georges

Collaboratrices et collaborateurs :

*Daniel Chevrier
Sigrid Choquette
Monique Comeau
Jacques Gagnon
André Paccioni
Mahesh Patel*

Révision linguistique :
Monique Comeau

Soutien à la production :
Jacques Gagnon

Édition électronique :
Sigrid Choquette

Tirage : 250

Ce bulletin est publié par une équipe de bénévoles de la SQÉP.



Au bout du fil

Martin St-Georges :
1650, rue Papineau, #4
Montréal (Québec) H2K 4H9
Tél. : (514) 598-8296
Courriel : georges007@hotmail.com

Secrétariat :
199, boul. Valcartier
Loretteville (Québec) G2A 2M8
Tél. / Télécopieur :
(418) 847-9850
Courriel : sqep@mediom.qc.ca

Mot de la rédaction

Bonjour à tous et à toutes !

Eh bien, voici le Bulletin précolloque de la SQÉP ! Si vous n'y êtes pas encore inscrit-e, il vous reste peu de temps pour le faire. Ceci étant dit, il n'est jamais trop tard pour une inscription ! Plusieurs personnes ont mis temps et énergie pour que cet événement soit possible. Je tiens donc à les remercier pour l'ensemble de leurs efforts. Parlant d'efforts, je me dois de souligner ceux qui ont été faits par les collaborateurs et collaboratrices du Bulletin, car nous avons réussi à le produire en un temps record.

J'aimerais également remercier le chapitre montréalais du Bulletin de la Société canadienne d'évaluation qui nous a alimentés en chroniques pour notre édition automnale. Le bon fonctionnement de notre organisation tient beaucoup au travail d'équipe et en voici un exemple éloquent.

Même si nos collaborateurs et collaboratrices sont en ce moment diversifié-e-s et prolifiques, nous sommes toujours intéressé-e-s à vos commentaires et à vos projets d'articles. Au plaisir de vous rencontrer au colloque et à l'assemblée générale !

Martin St-Georges



Entre l'AG et le CA, il y a tout un monde ! Mais l'AG peut mener au CA... (suite)

Si vous désirez comprendre davantage en quoi consiste l'aventure sur le CA de la SQÉP, nous vous invitons à communiquer très bientôt avec un-e actuel-le membre afin de lui soutirer des témoignages plus personnalisés ! Si vous êtes déjà convaincu-e que votre tour est venu de vous impliquer activement à la SQÉP, posez votre candidature : vous pouvez vous proposer ou être proposé-e par un autre membre de la SQÉP. Consultez l'envoi postal relatif à l'AG pour y trouver

le document *Règles d'usage* à compléter.

Que vous soyez porté-e sur les CA ou pas, il est indéniable que votre présence à l'AG du vendredi 29 octobre 1999 à 16 h 30 à l'Hôtel Plaza Québec du boulevard Laurier à Sainte-Foy aura un effet vivifiant sur l'équipe de bénévoles qui occupent des postes d'administrateurs-trices à la SQÉP ! Au plaisir de vous y voir !

Monique Comeau, au nom du CA

Conseil d'administration de la SQÉP

Kenneth Cabatoff, président • Patrick Moran, vice-président • Monique Comeau, secrétaire • Jacques Gagnon, trésorier • Marie-Hélène Adrien, administratrice • Jim Cullen, administrateur • Marjorie Dionne, administratrice • Carole Duchesne, administratrice • Hélène Johnson, administratrice • Natalie Kishchuk, administratrice • Lysette Trahan, administratrice

Un pas de plus vers la reconnaissance de l'évaluation de programme

André Paccioni

Le gouvernement du Québec, par l'entremise du Conseil du Trésor, rendait public au mois de juin dernier un énoncé de politique relatif à la gestion gouvernementale. Ce document intitulé *Pour de meilleurs services aux citoyens - un nouveau cadre de gestion pour la fonction publique* met l'accent sur les résultats plutôt que sur les moyens. La réforme proposée est, en effet, orientée vers la mise en place d'une gestion axée sur le service aux citoyens et structurée en trois volets : une réforme générale de l'encadrement administratif de la fonction publique, la généralisation progressive de contrats de performance et d'imputabilité spécifiques à chaque unité et le renforcement de la reddition de comptes. La mise en œuvre de la réforme s'articule autour des acteurs clés de l'administration publique : les parlementaires, le-la ministre, le-la sous-ministre, le-la dirigeant-e d'organisme ainsi que les fonctionnaires.

Dans cette perspective, une Commission spéciale de l'Assemblée nationale a été chargée de procéder à une consultation générale et à des auditions publiques dès le 21 septembre 1999. La Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP) ne pouvait manquer l'occasion qui lui était ainsi

offerte de promouvoir à nouveau l'évaluation de programme ! Un mémoire de 16 pages intitulé *Une gestion davantage axée sur les résultats d'impact et appuyée par l'évaluation de programme* a donc été présenté à la Commission le 7 septembre 1999.

Dans son mémoire qui peut être consulté sur le site Internet à l'adresse <http://www.evaluationcanada.ca/sqep/>, la SQÉP suggère, entre autres, de :

- distinguer les différents types de résultats et préciser le partage correspondant de responsabilités entre le palier politique et le palier administratif;
- revaloriser le rôle de l'évaluation de programme dans le cycle de gestion;
- raffermir l'engagement gouvernemental ainsi que son leadership à l'égard de l'implantation du nouveau cadre de gestion.

À l'issue de l'exposé de M. Patrick Moran, vice-président de la SQÉP, sur les grandes lignes du mémoire, un vif intérêt s'est manifesté chez les ministres et les parlementaires présent-e-s. Leurs questions ont porté notamment sur :

- les possibilités d'évaluer les impacts;
- l'utilité de distinguer les indi-

cateurs opérationnels et d'impact;

- la transparence des résultats;
- l'importance de dégager des budgets consacrés à l'évaluation;
- le rôle du Conseil du Trésor dans la réforme;
- le soutien de l'évaluation de programme dans la reddition de comptes;
- le besoin d'assurer une certaine simplicité dans la réforme;
- le partage des pouvoirs dans la reddition de comptes;
- un organisme chargé de promouvoir la réforme;
- les évaluations interministérielles;
- l'organisation d'un séminaire d'évaluation pour les élu-e-s;
- la diffusion des travaux d'évaluation sur Internet, etc.

Le mémoire a reçu un accueil globalement positif. M. Jacques Léonard, ministre d'État à l'administration et à la fonction publique a, pour sa part, souligné le «nouvel éclairage» suscité par les recommandations de la SQÉP. Un grand pas a sans doute été franchi vers la reconnaissance officielle de la discipline de l'évaluation de programme. L'avenir nous le dira mais la vigilance reste de mise face à l'actualisation des propositions de la SQÉP par le gouvernement.



Assemblée générale de la SQÉP

16 h 30, le 29 octobre 1999

Dans les jardins de l'Hôtel Plaza Québec

3031, boul. Laurier, Sainte-Foy

L'Allure virtuelle de la SQÉP



Le site Web de la SQÉP a subi une cure de rajeunissement ! Vous y accédez par une adresse raccourcie et vous y voyez d'un seul coup d'œil les principales rubriques à votre disposition. L'interactivité y est maintenant assurée : inscription électronique aux activités de formation, *membership*, commande électronique de documents. Il reste à développer des liens appropriés en évaluation, de même que la banque de ressources professionnelles. Un moteur statistique permet d'enregistrer le nombre de visiteurs-euses et de pages vues, la provenance géographique et le type de plate-forme utilisée. Nous vous encourageons à faire régulièrement votre petit tour sur le site et bonne visite...

Jacques Gagnon, coresponsable du Comité du site WEB

Conférence inaugurale de l'Association africaine d'évaluation Nairobi, 13 - 17 septembre 1999

Mahesh Patel (traduction et adaptation Daniel Chevrier)

La conférence inaugurale de l'Association africaine d'évaluation — organisée par les sections régionales africaines orientale et méridionale de l'UNICEF et avec le soutien de l'Association d'évaluation du Kenya — a mis en relation au-delà de 300 évaluateurs-trices en provenance de toutes les régions d'Afrique. Trente-cinq pays, au total, y participaient. Elle donna lieu à plus de 80 présentations portant sur sept thèmes directeurs, initia plusieurs groupes de travail sur les trois premiers objectifs de la conférence et permit aux participant-e-s d'assister à différents programmes de formation.

Un grand nombre de directrices à la tête d'instituts de recherche africains ont assisté à la conférence, de même que les responsables d'évaluation (Heads of Evaluation) de nombreuses agences subventionnaires et collaboratrices. Des représentant-e-s en provenance de l'appareil exécutif du Président (Office of the President) ont été délégué-e-s par plusieurs gouvernements. Pour nombre de participant-e-s, la conférence fut une rencontre historique, conférence qu'ils-elles ont perçu comme favorisant une plus grande responsabilité gouvernementale et un accroissement de la demande d'évaluation en

Afrique. Par ailleurs, neuf associations nationales d'évaluation ont été créées en préparation de cet événement ou comme résultat direct de cette initiative.

Cette conférence a réuni plus d'évaluateurs-trices que n'importe quel autre regroupement, mis à part l'Association américaine d'évaluation. De plus, elle a présenté plusieurs autres caractéristiques rarement retrouvées chez les autres associations : elle réunissait un nombre élevé d'acheteurs-euses et de vendeurs-euses de services d'évaluation; elle était soutenue financièrement par des agences

Suite à la page 7

Vie privée et évaluation de programme

Monique Comeau, secrétaire du CA

Le 9 juin dernier, la SQÉP et le GRAÉP (Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme) recevaient le président de la Commission d'accès à l'information (CAI) du Québec, monsieur Paul-André Comeau, grâce à l'heureuse initiative de Jacques Gagnon, trésorier de la SQÉP. Une cinquantaine de membres des deux associations ainsi que des personnes non membres intéressées par le sujet ont écouté, dans le cadre d'un dîner-causerie, une allocution ayant pour titre «*Évaluer un programme et respecter la vie privée : une mission possible ?*».

Avec ses qualités exemplaires d'orateur, monsieur Comeau a développé son propos autour de trois axes. Il a d'abord traité des principes de la loi, puis des problèmes et des modalités dans les recherches et les sondages, pour terminer avec les questions éthiques découlant du thème.

Ainsi, dans un premier temps, le président de la CAI a rappelé à l'auditoire l'existence de deux lois prépondérantes dans l'ensemble de l'appareil législatif du Québec : la première, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, bien connue sous le nom de Loi sur l'accès, et la seconde, toute récente, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Seule la Charte québécoise des droits et libertés a primauté sur ces deux lois. Elle protège les citoyen-ne-s face au pouvoir de l'État et des entreprises. Les individus peuvent revendiquer leurs droits puisqu'ils sont propriétaires de leurs renseignements personnels. La recherche qui utiliserait ces

renseignements sans avoir obtenu le consentement des individus en cause se placerait en situation de violation de la Charte québécoise par son accroc au *principe de consentement*. De plus, l'usage de renseignements personnels à des fins différentes de celle pour laquelle le consentement avait été demandé constitue une autre entorse à la Charte, en ne respectant pas son *principe de finalité*.

Dans un deuxième temps, Paul-André Comeau a exposé la réflexion de la CAI sur les moyens à prendre pour s'assurer que la recherche ou le sondage proposé soit respectueux de la vie privée. Il est recommandé que chaque projet de recherche, dès son amorce, s'allie le-la responsable de l'accès et de la protection des renseignements personnels de son milieu de travail. Ces personnes maîtrisent les règles élémentaires du respect de la vie privée dans les processus d'enquête et peuvent diriger les chercheur-e-s vers des stratégies de collecte d'information plus judicieuses. Il faut également établir la liste stricte des variables nécessaires à la recherche qui sera menée, sans ponction supplémentaire d'information. Si le sondage est confié à une firme extérieure, il est requis de préparer un contrat qui stipule dans les moindres détails les modalités de réalisation de l'enquête (nombre de rappels au même numéro de téléphone, variables recherchées, destruction des papiers, remise des données à l'organisme-client).

La CAI a préparé au cours des derniers mois un document visant à transmettre les procédures à suivre lors de la préparation d'une enquête ou d'un sondage. Le dîner-causerie fut l'occasion de lancer ce document dont la version de juin 1999 fut

remise à toutes les personnes venues entendre la présentation. Il s'agit d'un texte intitulé : «*Exigences minimales relatives à la protection des renseignements personnels lors de sondages réalisés par un organisme public ou son mandataire*». Il peut être consulté directement sur le site WEB de cet organisme, à la section *Quoi de neuf?* (www.cai.gouv.qc.ca).

Dans un troisième temps, le président de la CAI a partagé son questionnement éthique face à la profusion d'enquêtes. Il nous a demandé de nous interroger sur la nécessité de recourir aux sondages pour obtenir l'information désirée. Il a rappelé l'érosion de la confiance de la population québécoise face aux sondeurs-euses : actuellement, les taux de réponse avoisineraient 60 % alors qu'il y a dix ans, ils s'établissaient à environ 72 %. Il a rappelé combien sont encore sensibles les thèmes entourant la santé, la religion, l'appartenance politique. Il a suggéré d'effectuer un prétest du questionnaire en entrevue tête-à-tête afin de vérifier le degré d'acceptabilité des questions telles que formulées.

Avant de terminer et de répondre aux nombreuses questions de l'auditoire, monsieur Comeau nous a invité-e-s à utiliser le «*gros bon sens*» et à respecter les législations en vigueur dans nos enquêtes à venir. Il semble que la protection de la vie privée est au nombre des cinq tendances principales de la première décennie du prochain millénaire. Il s'agit d'un thème d'actualité autour duquel nous sommes tous et toutes convié-e-s à réfléchir et à effectuer les changements de pratique essentiels pour le plus grand respect de la vie privée de la population.



Page d'accueil

Bienvenue sur le site de la Société québécoise d'évaluation de programme Du nouveau ! Eh oui !



Accueil

Formation

Colloque

Bulletin

Adhésion

Administration

Politique

Listserv

Publications

Liens

- Vous êtes accueilli-e-s en premier lieu par des nouveautés : le 8^e Colloque annuel de la SQÉP, le Mémoire de la SQÉP présenté à la Commission spéciale de l'Assemblée nationale sur le nouveau cadre de gestion pour la fonction publique, l'appel de propositions pour le 20^e Congrès annuel de la Société canadienne d'évaluation à Montréal, du 14 au 17 mai 2000.
- Le bouton Formation décrit les activités de formation et d'échanges. La dernière en date, «Évaluer un programme et respecter la vie privée : une mission possible ?», tenue avec monsieur Paul-André Comeau, président de la Commission d'accès à l'information, y figure. Vous trouverez également sous ce vocable un aperçu des activités tenues par la SQÉP depuis 1997.
- Sous Colloque, vous avez accès à des renseignements touchant le Colloque annuel de la SQÉP. Pour celui de cette année, le thème, l'horaire, le choix des ateliers et un formulaire d'inscription sont disponibles.
- Un clic sur le bouton Bulletin et vous obtenez un aperçu du contenu des derniers bulletins. Les adresses électroniques des responsables, leurs numéros de téléphone et de télécopie vous sont fournis. Vous pouvez toujours communiquer avec eux pour toutes suggestions pertinentes.
- Une adhésion à la SQÉP est toujours possible à partir de ce site. Un clic sur le bouton Adhésion et vous obtenez un formulaire comprenant les types d'adhésion et les coûts.
- Qui administre la SQÉP ? Le nom des membres du Conseil d'administration avec leurs numéros de téléphone et de télécopie est facilement accessible par le bouton Administration. Toujours au niveau administratif, les règlements internes de la SQÉP vous sont livrés dans le détail.
- Cliquez sur le bouton Politique pour connaître la position de la SQÉP face à la place de l'évaluation dans l'administration de l'État et des choses publiques. Les trois mémoires sont disponibles (1995 - 1997 - 1999).
- Vous avez accès comme membre à un gestionnaire de fichier d'adresses électroniques (Listserv). Pour vous inscrire, consultez le site.
- Bouton Publications : ici, vous avez la liste des documents recueillis lors des activités de formation et des colloques ainsi qu'un bon de commande.
- Le bouton Liens contiendra des liens avec d'autres sites. C'est à suivre !
- Un dernier clic et à la prochaine !

Conférence inaugurale de l'Association africaine d'évaluation Nairobi, 13 - 17 septembre 1999 (suite)

variées; un grand nombre de pays y étaient représentés; à toutes les sessions plénières, une traduction simultanée était faite et un résumé bilingue (français et anglais) de tous les documents était distribué.

Apparemment, il est inhabituel qu'une conférence se fixe des objectifs spécifiques. Afin d'« accroître la capacité d'évaluation en Afrique » (thème principal de la conférence), elle s'est fixée six objectifs à être évalués l'an prochain. Les six objectifs s'expriment ainsi :

- 1- Favoriser la création d'un réseau d'évaluateurs-trices professionnel-le-s et d'associations professionnelles.
- 2- Développer une structure capable de lier les associations

nationales en une association panafricaine.

- 3- Réviser le programme et les standards d'évaluation des États-Unis pour les adopter ou les adapter à l'Afrique.
- 4- Créer une banque de ressources humaines des évaluateurs-trices africain-e-s.
- 5- Solliciter des contributions pour la réalisation d'une bibliographie annotée des évaluations en Afrique.
- 6- Publier des articles et les débats de la conférence.

IDRC Canada a joué un rôle vital en ce qui concerne la mise sur pied de cette conférence. Les échanges de courriels avec l'IDRC ont été plus intenses qu'avec n'importe quelle

autre agence collaboratrice. Nous les remercions et espérons que cette collaboration fructueuse se poursuivra.

Le thème de la prochaine conférence sera vraisemblablement la création de politiques publiques en matière d'évaluation. Toute forme d'appuis ou d'assistance sera bien accueillie !

Responsable d'évaluation et de supervision : UNICEF ESARO
Président sortant : Kenya
L'association d'évaluation organisatrice : l'Association africaine d'évaluation
<mpatel@unicef.org>

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA SQÉP

Nom : _____

Titre : _____

Nom de l'entreprise/Employeur : _____

Adresse : _____

Tél. bureau : □□□□□□..... Tél. résidence : _____

Télécopieur bureau : □□□□□ Télécopieur résidence : _____

Courrier électronique : _____

95 \$ Individu SQÉP-SCÉ

35 \$ Individu SQÉP

35 \$ Étudiant-e SQÉP-SCÉ

20 \$ Étudiant-e SQÉP

Poster au Secrétariat de la SQÉP, 199, boul. Valcartier, Loretteville (Québec) G2A 2M8

*Le pouvoir
des* **R** *ésultats :*
*The Push
for* **R** *esults :*
boussole ou trompe-l'œil ?
Accurate Guide or Mirage ?

8^e Colloque annuel

de la

**Société québécoise d'évaluation
de programme (SQÉP)**

tenu conjointement avec le Colloque de

L'Association pour le développement de la mesure
et de l'évaluation en éducation (ADMÉE)

Hôtel Plaza Québec

3031, boul. Laurier, Sainte-Foy

Vendredi, le 29 octobre 1999

